



UNIVERSITÄTS-  
BIBLIOTHEK  
HEIDELBERG

---

**Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte**  
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris  
(Institut historique allemand)  
Band 16/1 (1989)

DOI: 10.11588/fr.1989.1.53492

---

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.



Ulrich SCHMIDT, *Königswahl und Thronfolge im 12. Jahrhundert*, Cologne-Vienne (Böhlau) 1987, VI-296 p. (Forschungen zur Kaiser- und Papstgeschichte des Mittelalters. Beihefte zu J. F. Böhmer, *Regesta Imperii*, 7).

La nouvelle collection des »Beihefte zu J. F. Böhmer, *Regesta Imperii*« s'enrichit d'un nouvel ouvrage consacré aux problèmes de la succession au trône de Germanie. Une dissertation doctorale, présentée à l'Université de Tübingen, prend place dans cette collection prestigieuse.

Le thème de l'ouvrage est l'un des problèmes centraux de l'histoire de l'Empire au XII<sup>e</sup> siècle: quels étaient les modes d'accession au trône royal (puis impérial)? Quels étaient les fondements juridiques de l'élévation à la royauté? Le choix du XII<sup>e</sup> siècle s'impose particulièrement: au lendemain de la Querelle des Investitures, entre la contre-élection de Rodolphe de Rheinfelden en 1077 et la fin du siècle où Henri VI s'efforce en vain d'obtenir du pape et des Grands de Germanie l'hérédité du titre impérial dans la famille Staufen se sont succédés sur le trône germanique des personnages qui ont tenu pour certains d'entre eux un rôle de premier plan dans l'histoire de l'Europe occidentale chrétienne.

Un tel argument a depuis cinquante ans retenu l'attention de la recherche allemande, et l'auteur en présente dès son premier chapitre les éléments à partir de la querelle qui a opposé entre 1938 et 1948 H. Mitteis et F. Rörig: consanguinité (*Geblütsrecht*), hérédité (*Erbrecht*), libre choix par les électeurs (*freie Wahl*). Les pièces du dossier fournies, l'auteur étudie patiemment les diverses élections qui se sont succédées entre 1125 et 1190: Lothaire de Supplinbourg en 1125, Conrad III en 1138, Frédéric Barberousse en 1152, Henri VI en 1190. De même s'est-il penché sur l'association au trône d'Henri en 1147, et du fils de Frédéric Barberousse, Henri, d'abord comme roi, puis comme »César«. Il n'omet pas non plus de s'affronter au problème d'Henri VI, devenu roi héréditaire de Sicile et tentant d'introduire l'hérédité de la couronne impériale dans la famille Staufen (*Erbreichsplan*), mais son projet se heurte à l'hostilité résolue de la papauté et des Grands.

La thèse soutenue par U. Schmidt, et qui revient comme un leitmotiv en conclusion de tous ses chapitres, est simple: chaque élection, ou association à la royauté est le résultat d'un choix libre de la part des Grands au cours d'une Diète (*freie Wahl*). Et c'est ce choix libre qu'a voulu respecter Frédéric Barberousse dans le cadre de l'association de son fils comme pour sa succession; même lorsqu'il l'élève au rang de »César«, il entend s'en tenir au principe juridique de base de l'Empire: un libre choix par les Grands. De leur côté, les Grands ont défendu âprement leurs revendications pour un choix libre, comme le montre l'échec d'Henri VI de vouloir imposer l'hérédité impériale au sein de la famille Staufen en 1196. Certes, des différentes Diètes et des modalités d'élection, l'auteur répète, là encore comme un leitmotiv, que nous ne savons pas grand-chose (»wissen wir nicht«, écrit-il p.180 de l'élection à l'association à la royauté d'Henri VI, mais il le dit pratiquement de chaque Diète).

La démonstration suivie par U. Schmidt reste à peu près immuable pour toutes les élections: l'organisation de la succession (*die Regelung der Thronfolge*), les préparatifs de l'élection, le déroulement de l'élection, les fondements juridiques de l'élection. Ainsi peut-il établir, par l'examen minutieux des sources, sa démonstration (contre la thèse de H. Mitteis et d'autres historiens allemands comme W. Schlesinger) que tout est suspendu, par delà une *designatio de presenti* ou *de futuro*, au libre choix des Grands, sans lesquels aucune élévation au trône ne peut être réalisée. Ainsi rejette-t-il catégoriquement les thèses de la consanguinité ou de l'hérédité, telles qu'elles ont pu être soutenues jusque là.

Faut-il dès lors adhérer à l'interprétation d'U. Schmidt? Habilement et sérieusement argumentée, elle apporte à la compréhension de l'histoire de l'Empire germanique une explication importante: le rôle joué par les Grands (*die Großen*) dans le choix du souverain. Elle met en valeur leur poids dans les Diètes et du même coup les difficultés qui sont celles de ces souverains pour s'imposer. Il n'est guère d'élections où ne se déroulent des négociations entre les candidats et les grands seigneurs germaniques. Aussi faut-il en tenir compte pour mieux



saisir l'attitude future de Frédéric II face aux princes allemands, comme il faut bien admettre que le XII<sup>e</sup> siècle est une étape capitale, au lendemain de la Querelle des Investitures, vers une réglementation de l'élection, de manière à sortir des difficultés causées par le principe juridique du libre choix revendiqué par les Grands.

Il est cependant regrettable que le terme de »Grands« n'ait pas retenu plus longuement l'attention de l'auteur. Qui sont-ils? Comment peuvent-ils imposer le respect du »libre choix«? Le lecteur aurait aimé disposer d'un cadre plus ouvert, mieux défini économiquement et socialement, pour bien saisir l'enjeu de ces élections et de la succession au trône, si différente de ce qui se passe à la même époque en France. Ces regrets ne sauraient dissimuler la richesse d'une œuvre qui honore l'érudition allemande. Soulignons enfin que l'ouvrage est accompagné, outre une riche bibliographie, d'un index des noms de personnes et de lieux, ce qui le rend d'un maniement très agréable, et l'auteur n'a pas craint d'y ajouter les termes fondamentaux sur lesquels il fonde sa démonstration (Designation, Doppelwahl, freie Wahl, Geblütsrecht, Erblichkeit, Reichsinsignien).

Pierre RACINE, Strasbourg

Hans Ulrich BERENDES, *Die Bischöfe von Worms und ihr Hochstift im 12. Jahrhundert*, Köln (Diss. phil.) 1984, 141–LX S., 1 Karte.

Die Kölner Dissertation untersucht die Frage, warum es den Bischöfen von Worms im 12. Jh. trotz aller Bemühungen nicht gelang, ihr Hochstift zu einem größeren, geschlossenen Herrschaftsbereich auszubauen, während sich diese Entwicklung bei zahlreichen anderen Bischofsitzen des Reiches beobachten läßt.

Zunächst betrachtet der Vf. das Verhältnis der Bischöfe zum Königtum; er weist nach, daß es sich – abgesehen von der späteren Salierzeit – trotz bestehender Spannungen, die auf die bischöfliche Territorialpolitik in der salisch-staufischen Hausmachtzone zurückzuführen sind, zumindest loyal gestaltete und in der frühen Stauferzeit sogar sehr eng gewesen ist. Differenzen ergaben sich allerdings im Hinblick auf die Wormser Stadtherrschaft, die zwischen Bischof und König geteilt war: 1198 mußte der Bischof die von den Herrschern begünstigte Stadt als politisch eigenständige Körperschaft anerkennen, einen Herrschaftsraum konnte er sich hier also nicht aufbauen. Im lokalen Adel, vor allem in den Grafen von Leiningen, traf der Wormser Oberhirte auf territorialpolitische Rivalen; diese lavierten zwischen dem Herrscher, vor allem aber zwischen dem rheinischen Pfalzgrafen und dem Mainzer Metropolit, und fanden sich nie zu einem um den Bischof gruppierten Umstand zusammen. Selbst die Hochstiftsvogtei lag nicht in den Händen eines bischöflichen Vertrauten, sondern wurde für die Grafen von Saarbrücken und später den rheinischen Pfalzgrafen zum Mittel eigener Politik.

Instrumente der Bischofsherrschaft waren die kirchlichen Institutionen der Wormser Diözese. Durch die Ausschaltung fremden Einflusses sollten sie die Bausteine zu ihrer Durchdringung werden. Neben den Stadtwormser Stiften hebt Berendes vor allem das Zisterzienserkloster Schönau und das Chorherrenstift Frankenthal hervor. Doch in der 2. Hälfte des 12. Jh. zeigt sich, daß auch auf diese Weise eine geschlossene Machtzone nicht aufrechterhalten werden konnte. So gelang es z. B. dem rheinischen Pfalzgrafen, das Kloster Schönau in seine Einflußsphäre zu ziehen, ja ihm sogar die Funktionen eines Hausklosters einzuräumen. Der Vf. kommt deshalb abschließend zu der Erkenntnis, daß das Scheitern einer bischöflichen Territorialpolitik weniger in einer Schwäche der Wormser Oberhirten als vielmehr in den äußeren Umständen zu suchen ist, die den Spielraum für den Ausbau des Hochstifts stark einengten.

Gabriele GROSSE, St-Germain-en-Laye